

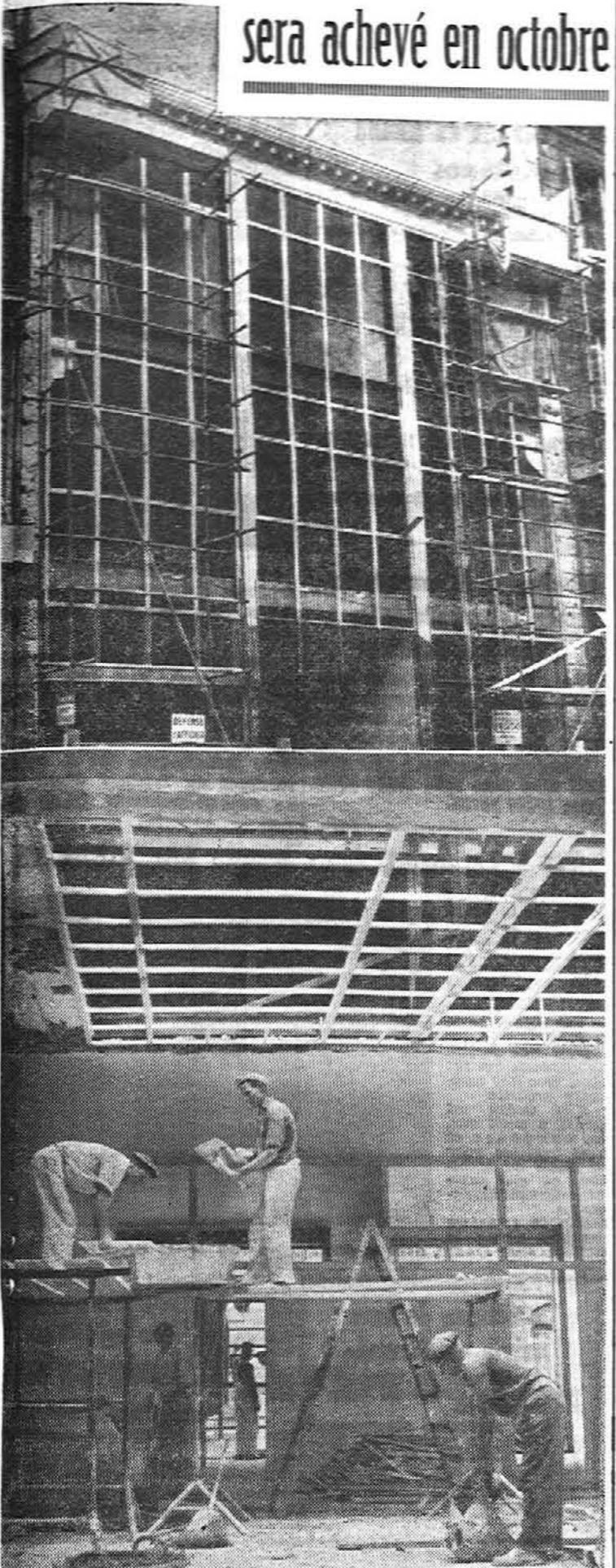
Bordeaux - Bordeaux - Bordeaux - Bordeaux - Bordeaux - Bordeaux - Bordeaux

QUOI DE NEUF POUR LA RENTRÉE ?

Cours d'Alsace-et-Lorraine

Le nouveau siège de l'A.G.E.B.

sera achevé en octobre



En haut : La façade, en menuiserie métallique, du cours d'Alsace-et-Lorraine. Au-dessous : Les plâtriers au second étage de l'immeuble. Sur l'échafaudage, à gauche : M. Alphonse Léonard; à droite : M. Pierre Melchior; à l'extrême droite, l'un des maçons, M. Maurice Morère. Au-dessus des ouvriers, l'armature métallique d'une verrière.

(Photos "Sud-Ouest".)

DÉPUIS DIX MOIS (octobre 1960), une vingtaine d'ouvriers travaillent aux aménagements intérieurs du futur siège de l'Association générale des étudiants de Bordeaux.

Une percée rue du Loup

127, cours d'Alsace-et-Lorraine, l'immeuble perce également 92, rue du Loup.

Trois étages

Deux étages en façade, de part et d'autre, mais au centre de l'édifice, sous le faîtement, un troisième « niveau », invisible de l'extérieur.

Rue du Loup, la façade, en belles pierres de taille, a été respectée (encore que l'on ait ramené — dans l'esprit de la construction primitive — le rez-de-chaussée); mais cours d'Alsace, les vitrages substitués aux assises lors d'une précédente transformation, ont été démontés.

Il a notamment fallu, en effet, refaire une importante partie du solivage et doubler l'autre abattre un vieil escalier de bois pour couler des degrés en béton armé qui recevront un revêtement de pierre, changer les deux tiers des planches et doubler, en châtaignier, la partie restante.

Il faut se hâter !

Actuellement, maçons, cimenteries, plâtriers, charpentiers, menuisiers, électriciens, peintres... s'affairent, car tout doit être achevé pour la rentrée des facultés, c'est-à-dire... avant le 15 octobre!

Une façade en glaces

A leur place, a été posée une importante menuiserie métallique, qui encadrera de nouvelles glaces, dont certaines seront amovibles pour permettre l'aération.

Au rez-de-chaussée, sont prévus, notamment, une conciergerie (rue du Loup), un snack-bar, des cuisines et une moderne salle de restaurant.

La salle de danse

Au premier, dans la partie de l'étage dominant cours d'Alsace, se situe une vaste salle de danse (deux cent quarante mètres).

Détective ESQUERRÉ

Enquête. Filat. Recherche. Constat adultérerie
29, rue Pauquel-Molière, Bx. T. 48.62.64

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES DES GUERRES 1914-1918, 1939-1945 ET DES FORCES DE LA RÉSISTANCE

Le président et ses membres du C.A. et ses camarades de la section organisent nombreux à l'occasion de l'anniversaire de la libération de Bordeaux.

D'autre part, l'ureau informe les prévues à la date du 1er octobre.

Durant le week-end

DIX ACCIDENTS ONT FAIT DOUZE BLESSÉS

SAMEDI

10 heures, rue Fondaudège : Un piéton, Mme Madeleine Zhen, 84 ans, 7, rue Fondaudège, a été contusionné dans un choc avec l'auto de M. Michel Desca, 25 ans, 406, avenue de la Libération, au Bouscat.

11 h. 30, avenue Carnot, à Cenon : Une collision s'est produite entre une auto conduite par M. Arribalzaga, 39 ans, 18, rue Ménard, et un cyclomotoriste, M. Louis Renaud, 34 ans, manœuvré à Yvrac.

Ce dernier, légèrement blessé, a regagné son domicile.

12 h. 5, cours de l'Argonne :

Mme Pétronille Gauthier, cours de l'Argonne, 66, n'a pu être évitée par le cyclomotoriste que pilotait M. Pierre Dorat, 196, rue Sainte-Catherine.

Mme Gauthier, blessée, a été admise à l'hôpital Pellegrin par l'équipe Ponsolle de Police-Secours.

14 h. 30, boulevard du Maréchal-Leclerc :

Un scooteriste, M. Gérard Abramham, 17 ans, d'Eysines, et un automobiliste, M. André Guittot, 58 ans, de Paris, à Caudéran, sont entrés en collision.

Le scooteriste a été contusionné.

16 h. 40, Chemin-Long, à Méridgnac :

Un cycliste, M. Joseph Labbe, 51 ans, cité du Chemin-Long, et un automobiliste, M. Norbert Teurlin, 45 ans, 4, rue du Soldat-Maurel, n'ont pu s'éviter.

Gravement blessé, le cycliste a été admis au Centre Abadie.

17 h. 55, aux ruines de Gayac, à Gradignan :

Une voiture, au volant de laquelle se trouvait Mme Raymonde Perez, de Boulogne (Seine-et-Oise), a percuté les ruines. La conductrice a été contusionnée, ainsi que M. Jacques Millot, de Massy (Seine-et-Oise), alors que Mme Eliane Millot, plus sérieusement atteinte, devait être transportée à l'hôpital Pellegrin par l'équipe Ponsolle de Police-Secours.

18 h. 40, Chemin-Long, à Méridgnac :

Un cycliste, M. Joseph Labbe, 51 ans, cité du Chemin-Long, et un automobiliste, M. Norbert Teurlin, 45 ans, 4, rue du Soldat-Maurel, n'ont pu s'éviter.

Gravement blessé, le cycliste a été admis au Centre Abadie.

19 h. 30, allée des Fauvettes, à Pessac :

Deux cyclomotoristes, Mme Renée Domert, 40, avenue Félix-Faure, et M. Pierre Dufli, de l'Alouette, sont entrés en collision. Mme Domert a été légèrement blessée aux pieds.

DIMANCHE

7 h. 55, aux ruines de Gayac, à Gradignan :

Une voiture, au volant de laquelle se trouvait Mme Raymonde Perez, de Boulogne (Seine-et-Oise), a percuté les ruines. La conductrice a été contusionnée, ainsi que M. Jacques Millot, de Massy (Seine-et-Oise), alors que Mme Eliane Millot, plus sérieusement atteinte, devait être transportée à l'hôpital Pellegrin par l'équipe Ponsolle de Police-Secours.

15 heures, rue de Verdun, à Bègles :

M. Henri Belloc, 55 ans, rue Berthet, à Bègles, un cycliste, a été atteint à cheval gauche dans un accrochage de la voiture qui conduisait M. Pierre Hortal, 66 ans, 6, rue du Palais-Gallien.

12 h. 45, rue Durcy, à Bègles :

Une collision s'est produite entre M. Ange Domingue, 25 ans, 34, rue Durcy, à Bègles, qui pilotait sa voiture, et M. André Sainson, 55, avenue Favaroque, pilotant son vélo. Le cycliste a été légèrement touché.

15 heures, rue de Verdun, à Bègles :

M. Henri Belloc, 55 ans, rue Berthet, à Bègles, un cycliste, a été atteint à cheval gauche dans un tamponnement avec une auto de M. Guy Gendre, 25 ans, cultivateur du domaine du Port-Lerrou, à Baurech.

AU PIAN-MÉDOC

Un attelage et une auto se télescopent

Le cheval est tué... et le pilote blessé

Samedi soir, à 20 h. 45, sur la R.D. 1, au lieu-dit « Loulou », sur le territoire de la commune du Plan-Médoc, une auto, conduite par M. Jean Kish, vingt-neuf ans, bûcheron à Léognan, a été attelée au cheval tirant un attelage conduit par M. André Fourton, trente-six ans, cultivateur au Plan.

Dans le choc, M. Fourton a eu une épaulière fracturée. Il a été transporté à la clinique Bel-Air, à Caudéran.

A Cabanac
Un cyclomotoriste
heurté deux piétons
et se tue

Passant à cyclomoteur à Cabanac, M. Roger Barsac, quarante et un ans, manœuvre, a heurté deux piétons, M. Yvan Rousseau, trente-cinq ans, maçon, de Cabanac, et M. Pierre Louches, trente et un ans, manœuvre, démeurant à Saint-Morillon.

Si ces derniers n'ont été que légèrement blessés, M. Barsac, grièvement atteint au crâne, fut transporté au centre Jean-Abadie, à Bordeaux, où, malgré les soins qui lui furent prodigues, il devait succomber dans la nuit.

Le 19 h. 30, place de la Comédie, environs des couleurs, avec la musique militaire et les sections en armes.

A 20 heures, dépôt de gerbe à la stèle Georges-Tissot, quai des Salières (pont de pierre).

Les associations de la Résistance et de combattants se rassembleront, avec leurs drapemaux, à 11 h. 45, place de la Comédie, et à 18 h. 30, place du 11-Novembre.

Un autobus municipal prendra les porte-drapeau après la cérémonie du souvenir au cimetière de la Chartreuse et les commémorations de la Comédie pour la descente des couleurs et le dépôt de gerbe à la stèle Georges-Tissot.

Le stationnement des véhicules sera interdit place de la Comédie, dans le parc central, de 8 à 20 heures.

La population est instamment invitée à pavoyer les immeubles.

...

A l'occasion des cérémonies organisées pour la commémoration du XVII^e anniversaire de la libération de Bordeaux, le stationnement des véhicules de toute nature sera formellement interdit le lundi 28 août 1961, de 6 heures à 20 heures environ, dans tout le quartier.

Un important travail de nettoyage sera effectué dans tout le quartier.

Le 28 août, Jean-Marie Jollivet, 33 ans, de Paris, débarqua à la gare d'Arcachon pour passer ses vacances au camping des Gaillouneys, sur la route Pyrénées-Biscarrosse.

Le 29 août, bronze et détentu, il se présentait à cette même gare pour rentrer à son domicile, tout le malheureusement pas descendre dans la fosse et il fallut l'intervention des pompiers munis de masques respiratoires pour que le malheureux pilote puisse être retiré.

L'ouvrier, M. Zeman, 53 ans, n'ayant pu être ranimé sur place, fut emporté à l'hôpital Pellegrin.

Ces festivités occupaient ses loisirs à fouiller les sacs des touristes et campeurs qui venaient se baigner sur les plages des Gaillouneys et du Petit-Nice; argent, bijoux, appareils photographiques, montres, objets de valeur, l'inspiration et l'envie de faire son choix, lorsque il trouva une portefeuille à portée de main, il l'inspecta soigneusement et ne s'intéressa qu'aux billets.

Plusieurs plaintes avaient été déposées depuis depuis le 1^{er} juillet, par la police d'Arcachon, Hélas ! un signalisation vague de l'intépide voleur ne permettait pas aux inspecteurs de mettre fin à ses agissements; et puis, l'autre jour, un estivant du camping des Gaillouneys vit le malheureux prendre dans un sac abandonné négligemment, parmi tant d'autres, sur la plage du Petit-Nice, un appareil photographique, et l'enfourna dans le sable à quelques mètres de là. L'estivant prévint les baigneurs dès leur arrivée et alerta la police d'Arcachon, et ce matin, il se retrouvera au Fort du Hâ de Bordeaux.

Cet estivant occupait ses loisirs à fouiller les sacs des touristes et campeurs qui venaient se baigner sur les plages des Gaillouneys et du Petit-Nice; argent, bijoux, appareils photographiques, montres, objets de valeur, l'inspiration et l'envie de faire son choix, lorsque il trouva une portefeuille à portée de main, il l'inspecta soigneusement et ne s'intéressa qu'aux billets.

Plusieurs plaintes avaient été déposées depuis depuis le 1^{er} juillet, par la police d'Arcachon, Hélas ! un signalisation vague de l'intépide voleur ne permettait pas aux inspecteurs de mettre fin à ses agissements; et puis, l'autre jour, un estivant du camping des Gaillouneys vit le malheureux prendre dans un sac abandonné négligemment, parmi tant d'autres, sur la plage du Petit-Nice, un appareil photographique, et l'enfourna dans le sable à quelques mètres de là. L'estivant prévint les baigneurs dès leur arrivée et alerta la police d'Arcachon, et ce matin, il se retrouvera au Fort du Hâ de Bordeaux.

Cet estivant occupait ses loisirs à fouiller les sacs des touristes et campeurs qui venaient se baigner sur les plages des Gaillouneys et du Petit-Nice; argent, bijoux, appareils photographiques, montres, objets de valeur, l'inspiration et l'envie de faire son choix, lorsque il trouva une portefeuille à portée de main, il l'inspecta soigneusement et ne s'intéressa qu'aux billets.

Plusieurs plaintes avaient été déposées depuis depuis le 1^{er} juillet, par la police d'Arcachon, Hélas ! un signalisation vague de l'intépide voleur ne permettait pas aux inspecteurs de mettre fin à ses agissements; et puis, l'autre jour, un estivant du camping des Gaillouneys vit le malheureux prendre dans un sac abandonné négligemment, parmi tant d'autres, sur la plage du Petit-Nice, un appareil photographique, et l'enfourna dans le sable à quelques mètres de là. L'estivant prévint les baigneurs dès leur arrivée et alerta la police d'Arcachon, et ce matin, il se retrouvera au Fort du Hâ de Bordeaux.

Cet estivant occupait ses loisirs à fouiller les sacs des touristes et campeurs qui venaient se baigner sur les plages des Gaillouneys et du Petit-Nice; argent, bijoux, appareils photographiques, montres, objets de valeur, l'inspiration et l'envie de faire son choix, lorsque il trouva une portefeuille à portée de main, il l'inspecta soigneusement et ne s'intéressa qu'aux billets.

Plusieurs plaintes avaient été déposées depuis depuis le 1^{er} juillet, par la police d'Arcachon, Hélas ! un signalisation vague de l'intépide voleur ne permettait pas aux inspecteurs de mettre fin à ses agissements; et puis, l'autre jour, un estivant du camping des Gaillouneys vit le malheureux prendre dans un sac abandonné négligemment, parmi tant d'autres, sur la plage du Petit-Nice, un appareil photographique, et l'enfourna dans le sable à quelques mètres de là. L'estivant prévint les baigneurs dès leur arrivée et alerta la police d'Arcachon, et ce matin, il se retrouvera au Fort du Hâ de Bordeaux.

Cet estivant occupait ses loisirs à fouiller les sacs des touristes et campeurs qui venaient se baigner sur les plages des Gaillouneys et du Petit-Nice; argent, bijoux, appareils photographiques, montres, objets de valeur, l'inspiration et l'envie de faire son choix, lorsque il trouva une portefeuille à portée de main, il l'inspecta soigneusement et ne s'intéressa qu'aux billets.

Plusieurs plaintes avaient été déposées depuis depuis le 1^{er} juillet, par la police d'Arcachon, Hélas ! un signalisation vague de l'intépide voleur ne permettait pas aux inspecteurs de mettre fin à ses agissements; et puis, l'autre jour, un estivant du camping des Gaillouneys vit le malheureux prendre dans un sac abandonné négligemment, parmi tant d'autres, sur la plage du Petit-Nice, un appareil photographique, et l'enfourna dans le sable à quelques mètres de là. L'estivant prévint les baigneurs dès leur arrivée et alerta la police d'Arcachon, et ce matin, il se retrouvera au Fort du Hâ de Bordeaux.

Cet estivant occupait ses loisirs à fouiller les sacs des touristes et campeurs qui venaient se baigner sur les plages des Gaillouneys et du Petit-Nice; argent, bijoux, appareils photographiques, montres, objets de valeur, l'inspiration et l'envie de faire son choix, lorsque il trouva une portefeuille à portée de main, il l'inspecta soigneusement et ne s'intéressa qu'aux billets.

Plusieurs plaintes avaient été déposées depuis depuis le 1^{er} juillet, par la police d'Arcachon, Hélas ! un signalisation vague de l'intépide voleur ne permettait pas aux inspecteurs de mettre fin à ses agissements; et puis, l'autre jour, un estivant du camping des Gaillouneys vit le malheureux prendre dans un sac abandonné négligemment, parmi tant d'autres, sur la plage du Petit-Nice, un appareil photographique, et l'enfourna dans le sable à quelques mètres de là. L'estivant prévint les baigneurs dès leur arrivée et alerta la police d'Arcachon, et ce matin, il se retrouvera au Fort du Hâ de Bordeaux.

C